

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER DE CILICIE (NORD-SYRIE)

participation dans la Société française du port d'Alexandrette
www.entreprises-coloniales.fr/proche-orient/Port_d'Alexandrette.pdf

Société d'exploitation des Chemins de fer de Cilicie-Nord Syrie
(*La Journée industrielle*, 19 août 1922)
(*La Correspondance d'Orient*, 15 décembre 1922 : en réduction)

Sous cette dénomination, une société anonyme vient d'être formée pour l'étude de toutes questions relatives à la construction et à l'exploitation de lignes de chemins de fer on Orient, et particulièrement la prise en possession, au nom du gouvernement français, et l'exploitation provisoire de la ligne du chemin de fer de Bagdad entre Bozanti et Nisibin, ainsi que des divers embranchements construits dans le vilayet d'Adana, faisant l'objet de l'accord du 20 octobre 1921 entre le gouvernement français et le gouvernement de la grande assemblée nationale de Turquie.

Le siège est à Paris, 7, rue Meyerbeer.

Le capital est fixé à 1 million, en actions de 500 fr., toutes souscrites en numéraire.

Les premiers administrateurs sont : Léonce Guibert, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; Gustave Boissière, de la Banque impériale ottomane ; Athanase Roudy, de la Banque de Paris et des Pays-Bas ; Louis Lion, de la Banque de l'Union Parisienne ; Charles Cerjat [Banque ottomane], du Comité des porteurs français des titres du chemin de fer de Bagdad ; Charles Saliandrouze de Lamornaix ¹, de la Société du chemin de fer de Damas-Hamah et prolongements et de la Société ottomane du chemin de fer Smyrne-Cassaba et prolongement ; Georges Vitali, de la Régie générale de chemins de fer et Travaux publics, et Charles Rebuffel [Grands Travaux de Marseille (GTM)], de la Société française d'Entreprises et de la Société française du port d'Alexandrette.

Annuaire industriel, 1925.

CHEMINS de FER de CILICIE-NORD SYRIE (Soc. d'exploitation des), 7, r. Meyerbeer, Paris, 9^e. Soc. an. au cap. de 1.000.000 de fr. Adm. : MM. Léonce Guibert, Gustave Boissière [Bq ottomane], [Anathase] Roudy, Louis Lion, Charles Cerjat [Bq ottomane], Charles Sallandrouze de Lamornaix, Georges Vitali [RGCF] et Charles Rebuffel. (42.-Z-385).

EN SYRIE

¹ Charles Sallandrouze de Lamornaix : frère du contre-amiral. Inspecteur des finances (1886), représentant des créanciers français dans l'administration des monopoles de l'État serbe (1901-1907), représentant des intérêts français dans l'administration des chemins de fer et des tabacs ottomans (1909), membre du Comité de l'Orient (il se prononce en 1919 pour l'intégrité du territoire ottoman et le maintien du sultan), délégué au conseil d'administration de la Dette publique ottomane (octobre 1920), membre du comité d'experts consulté par Poincaré, président du conseil, en prélude de la conférence de Lausanne sur la question d'Orient. Avis de décès dans la *Correspondance d'Orient* (décembre 1934).

Passage de troupes turques
(*Les Annales coloniales*, 3 novembre 1925)

D'après le *Daily Express*, le Foreign Office a appris la semaine dernière que les Turcs ont reçu l'autorisation de transporter plus de 5.000 hommes de troupes à travers la Syrie jusqu'à la frontière de la Mésopotamie. Une protestation a été immédiatement faite auprès du gouvernement français.

Mais on télégraphiait hier d'Alep :

Des contingents turcs ont été transportés sur le chemin de fer de Cilicie-Nord-Syrie, conformément aux accords d'Angora. Ils étaient destinés à la relève des troupes cantonnées à proximité de la frontière de l'Irak.

Leur nombre est loin d'égaliser le chiffre de 5.000 hommes donné par la presse anglaise.

Ce sont de nouvelles recrues qui remplaceront numériquement les soldats libérables.

Un premier train ramenant ceux-ci vers la Turquie est passé aujourd'hui en gare d'Alep.

D'autres convois sont attendus prochainement.

Toutes dispositions ont été prises par les autorités françaises pour qu'aucun renforcement des contingents turcs à la frontière de l'Irak ne puisse avoir lieu à la faveur de cette relève.

NÉCROLOGIE
Léonce Guibert
(*Le Figaro*, 6 juin 1927)
(*Le Journal des débats*, 7 juin 1927)

On nous prie d'annoncer la mort de M. Léonce Guibert, ingénieur en chef des ponts-et chaussées en retraite, administrateur délégué des Chemins de fer de Cilicie-Nord-Syrie, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en son domicile à Paris. Les obsèques auront lieu mardi 7, juin, à dix heures un quart, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou. On se réunira à la maison mortuaire, 34, avenue Bosquet, à dix heures. Le présent avis tiendra lieu d'invitation. Ni fleurs, ni couronnes.

DISSOLUTIONS
Société d'exploitation des chemins de fer
de Bozanti-Alep-Nissibine et prolongements
(*Les Annales coloniales*, 12 décembre 1933)

Une récente assemblée extraordinaire a prononcé la dissolution anticipée de cette société, ayant son siège à Paris, 7, rue Meyerbeer. Elle a nommé comme liquidateurs MM. Boissière, [Anathase] Roudy, Lion, de Cerjat, Sallandrouze de Lamornaix, Rebuffel et Chenot.
